

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Avis relatif à un arrêté du 23 octobre 2012 du préfet de la région Limousin et du président du conseil régional du Limousin portant agrément du conservatoire d'espaces naturels du Limousin

NOR : DEVL1242910V

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté conjoint du préfet de la région Limousin et du président du conseil régional du Limousin en date du 23 octobre 2012 est agréé le conservatoire régional d'espaces naturels du Limousin.